

## PROCES VERBAL

Séance ouverte à 20H30

L'an deux mil dix-huit, le douze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. LACHAISE Joël, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2018.

Présents : MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, GUYON Jean Claude, Mme DUJARDIN Augustine, M. DEMANGHON Jean-Claude, Mme SINQUIN Christine, M. PECH Michel et Mme LEBOURG Jeannine.

Absents excusés : Mme LEMAITRE Géraldine et M. COURET François.

Secrétaire de séance : M. GUYON Jean Claude.

Le procès verbal de la réunion du 9 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

- ✓ Dossier 1 : Délibération portant sur l'approbation du compte de gestion dressé par M. PECH Jacques, délibération 2018-06 ;
  - ✓ Dossier 2 : Délibération portant sur le vote du compte administratif 2017, adoptée à l'unanimité, délibération 2018-07 ;
  - ✓ Dossier 3 : Délibération portant sur l'attribution des subventions 2018
    - Genêts d'Or ----- 650,00 €
    - Anciens Combattants ----- 100,00 €
    - ACCA ----- 320,00 €
    - Comité des Fêtes ----- 500,00 €
    - Football Club St Georges ----- 500,00 €
    - Secours Populaire ----- 60,00 €
    - Société de Pêche St Sulpice ----- 50,00 €
    - Médecins du Monde ----- 38,00 €
    - Prévention routière ----- 15,00 €
    - Mutilés St Sulpice ----- 15,00 €
    - Paralysés de France ----- 22,00 €
    - Sports vélos du Pays de Basse Marche -- 50,00 €
    - Conciliateur de Justice ----- 30,00 €
    - Association coopérative USEP ----- 200,00 €
    - Avenir Nord Foot 87 ----- 150,00 €
    - Amicale du Cochonnet de la Benaize ---- 50,00 €
    - Solidarité Paysans Limousin ----- 50,00 €
    - Mondial de tonte de moutons ----- 50,00 €
- 
- adoptée à l'unanimité, délibération 2018-08 ;
- ✓ Dossier 4 : Délibération portant affectation du résultat, le résultat de fonctionnement à affecter est de 62 275,53 €. 9 119,53 € affecté en investissement, restes sur excédent de fonctionnement 53 156,00 €, adoptée à l'unanimité, délibération 2018-09 ;
  - ✓ Dossier 5 : Délibération fixant les taux d'imposition pour l'année 2018, mêmes taux que l'année précédente, le produit fiscal attendu est de 69 047,00 €, délibération 2018-10 ;

- ✓ Dossier 6 : Délibération portant sur les travaux 2018  
Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les travaux 2018 comme suit :
  - Réfection du clocher de l'église,
  - Remplacement des lampes mercure,
  - Achat d'un tracteur tondeuse,
  - Achat d'une gazinière salle de Bantard.
- Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2018 ; délibération 2018-11 ;
- ✓ Dossier 7 : Délibération portant sur un prêt à taux bonifié par le Conseil Départemental pour les travaux de réfection du clocher de l'église, montant du prêt 6 000 € sur 10 ans, délibération 2018-12 ;
- ✓ Dossier 8 : Délibération portant participation aux frais de voyage pédagogique en Angleterre, pour deux enfants de la commune. La commune décide d'attribuer une participation financière de 100 € par enfant, la somme de 200 € sera prévue au budget primitif ; adoptée à l'unanimité, délibération 2018-13 ;
- ✓ Dossier 9 : Délibération approuvant le Budget Primitif 2018, adoptée à l'unanimité ; délibération 2018-14 ;
- ✓ Ajout à l'ordre du jour : Dossier 10 : Délibération portant recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité ou à un accroissement saisonnier d'activité, adoptée à l'unanimité ; délibération 2018-15 ;
- ✓ Questions diverses :
  - ↳ Une personne de Magnac-Laval souhaite acheter la licence IV : le Conseil municipal est d'accord pour cette vente pour 5 000 €.

Clôture à 22H00.

Le Maire,

